

Taxation sur la marge, cas spécifiques, ...

Coordonner, suivre et contrôler les opérations à l'achat et à la vente

- Définition des territoires :
 - L'état récapitulatif TVA et la déclaration statistique EMEBI (ex DEB)
 - La Déclaration Européenne de Services : DES
 - Le Document Administratif Unique : D.A.U.
 - La Déclaration de Chiffre d'Affaires : CA3
 - Les mentions obligatoires sur factures
 - Le registre de police
 - Taux applicables aux œuvres d'art

Définir et identifier le cadre réglementaire

- Assujettis-revendeurs
- Biens d'occasion
- Œuvres d'art : 7 catégories
- Objets de collection
- Objets d'antiquité

Appliquer le régime de TVA sur la marge adéquat

- Régime de taxation sur la marge :
 - Champ d'application du régime de taxation sur la marge
 - Fonctionnement du régime de taxation sur la marge
- Options
- Facturations

Appliquer le régime adéquat aux opérations internationales basiques

- Acquisitions intracommunautaires
- Livraisons intracommunautaires
- Importations
- Exportations

Cas pratiques

Cas spécifiques

- Les artistes et ayants droit :
 - Ventes d'œuvres d'art réalisées par des intermédiaires
- Les commissaires-priseurs
- Exonérations bénéficiant à certaines opérations
- Timbres de collections.

Scannez pour choisir votre session de formation



REF: PR2915274970

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 01/12/2025

Objectifs opérationnels

- Identifier les problématiques liées à la TVA
- Mettre en place des actions pour fiabiliser les opérations
- Savoir proposer des solutions adaptées aux clients qui sont soumis à des régimes de TVA spécifiques.

Public, pré-requis & niveau

Galleries d'art, maisons de ventes aux enchères, art advisors, collectionneurs, commissaires-priseurs :

- Services comptables & financiers,
- Achats, logistiques & administration des ventes

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

Modalités

Intervenant : Avocate fiscaliste - spécialiste marché de l'art.

Méthodes et moyens pédagogiques : Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation : QCM de connaissances en fin de formation.

Tarifs par personne · 1 jour = 7h

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra	Sur devis
(France entière)	à partir de 1 900 € HT

Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de faciliter le suivi de notre formation.